



**REGLEMENT
CONCOURS PHOTO 2019
« DECIZE : la nature humaine :
la rue...les femmes, les
hommes...un bar...»**

Article 1 : **OBJET DU CONCOURS**

La Ville de DECIZE et l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs de Decize (OMCLD) organisent un concours photo ayant pour thème « DECIZE ».

Le concours est destiné à la sélection de 20 clichés qui seront agrandis (175x153 cm) et tirés sur vinyle pour être exposés en extérieur sur le site de la Promenade des Halles à Decize au cours de l'été 2019.

Ce concours permettra en outre la constitution d'un fonds photographique libre de droits pour la Ville de Decize et ses associations.

Article 2 : **DUREE DU CONCOURS**

Le concours photo se déroulera du lundi 4 mars au vendredi 3 mai 2019 inclus.

Il sera porté à la connaissance du public par la presse, le site de la ville de DECIZE, des tracts publicitaires, des affiches et par tous autres supports jugés utiles.

Article 3 : **MODALITES DE PARTICIPATION**

- Le concours est ouvert à toute personne, à l'exclusion des professionnels de la photo et des membres du jury officiel.
- La participation est gratuite.
- Les photos répondront au thème « Decize : la nature humaine : la rue...les femmes, les hommes...un bar... ». Elles devront mettre en valeur la ville de Decize, tout au long de l'année. Chaque participant pourra présenter un maximum de 3 clichés. Pour être valables les photos devront :
 - être proposées en couleur ou noir et blanc sur papier photographique mat ou brillant en format A4 ; y sera jointe une version numérique des photos (300 DPI minimum) sur CD ou clé USB.
 - être accompagnées d'un titre, de la date de prise de vue, du lieu et d'une courte légende.
- Les photographies seront
 - soit envoyées par courrier postal à l'adresse suivante :

Concours Photo
Mairie, 32 rue de la République
58300 DECIZE
 - soit déposées directement à la Mairie de Decize
- Chaque envoi ou dépôt sera obligatoirement accompagné de la fiche d'inscription dûment complétée et signée et de la version numérique des photos.
- La date limite de dépôt est fixée au vendredi 3 mai 2019 (16h30).

